

45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070

Téléphone : + 216 71 740 131 / + 216 71 740 231

Fax: + 216 71 740 197

 $\textbf{E-mail}: \underline{contact@cabinetguellaty.com}$

CONSULTING MEMBERS GROUP

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Résidence DiarEzzahra App E19 2034 Ezzahra Tunis – Tunisie

Téléphone : +216 71 45 19 89 Télécopie : +216 71 45 10 31

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
ICF – SA

EXERCICE CLOS A LA DATE DU 31 DECEMBRE 2014



45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070

Téléphone : + 216 71 740 131 / + 216 71 740 231

Fax: + 216 71 740 197

E-mail: contact@cabinetguellaty.com

CONSULTING MEMBERS GROUP

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Résidence DiarEzzahra App E19 2034 Ezzahra Tunis – Tunisie

Téléphone : +216 71 45 19 89 Télécopie : +216 71 45 10 31

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR TUNIS.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor", comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 72 989 778 TND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3 617 003 TND.

1) Responsabilité de la direction

Nous avons audité les états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2) Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des

méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3) Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière la société "Les Industries Chimiques du Fluor", ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir une conséquence sur notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée cihaut.

Fait à Tunis le 28 Avril 2015

Les commissaires aux comptes

Mourad GUELLATY

Consulting Members Group

Cabinet Mourad Guellaty

Représentée par Mohamed Jamil GOUIDER



45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070 Téléphone : + 216 71 740 131 / + 216 71 740 231

Fax: + 216 71 740 197

E-mail: contact@cabinetguellaty.com

CONSULTING MEMBERS GROUP

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Résidence DiarEzzahra App E19 2034 Ezzahra Tunis – Tunisie

Téléphone : +216 71 45 19 89 Télécopie : +216 71 45 10 31

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR TUNIS.

En application des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in-fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs à 2014 :

1.1. Crédit auprès de la Banque de Tunisie :

Dans le cadre du financement de la nouvelle unité d'acide sulfurique, la société a obtenu un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce au taux d'intérêt égal à TMM+1%. L'encours de ce crédit s'élève à 12 772 865 dinars dont 1 782 267 dinars correspondant à des échéances à moins d'un an et les charges d'intérêts correspondantes constatées en 2014 s'élèvent à 637 934 dinars.

Cet emprunt est couvert par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir.

1.2. Crédit auprès d'ATTIJARI BANK :

Dans le cadre de son plan d'investissement, la société a obtenu un crédit auprès d'ATTIJARI BANK pour un montant de 5 000 000 dinars. Ce crédit est remboursable sur cinq ans à un taux d'intérêt égal à TMM+0,85% contre un nantissement de titres. L'encours de ce crédit s'élève à 3 300 000 dinars dont 1 000 000 dinars correspondant à des échéances à moins d'un an et les charges d'intérêts relatives à cet emprunt constatées en 2014 s'élèvent à 219 851 dinars.

1.3. Crédit auprès de la BIAT :

Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a signé un contrat de crédit à moyen terme accordé par la BIAT pour un montant de 10 000 000 dinars remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce. L'encours de ce crédit s'élève à 3 500 000 dinars dont 525 000 dinars correspondant à des échéances à moins d'un an et les charges d'intérêts correspondantes constatées en 2014 s'élèvent à 126 829 dinars.

Cet emprunt est couvert par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir.

2. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

2.1. Rémunération du Président Directeur Général :

Nous portons à votre connaissance que la rémunération du Président Directeur Général pour l'exercice 2014, telle qu'elle ressort des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014 s'élève, en net, à 104 422 dinars.

D'autre part, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture et de la prise en charge des dépenses y afférentes ainsi qu'une d'une cotisation au titre de la prise en charge des soins médicaux s'élevant à 3.75% des salaires bruts.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la convention collective à laquelle est soumise la société, une indemnité de départ à la retraite serait allouée au Président Directeur Général. Le montant de cette indemnité serait égal à six mois de salaire calculés sur la base des salaires perçus lors du départ à la retraite.

2.2. Montants servis aux administrateurs :

Les jetons de présence servie aux administrateurs au cours de l'exercice 2014 s'élève à 180 000 dinars.

En dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Tunis le 28 Avril 2015

Les commissaires aux comptes

Mourad GUELLATY

Consulting Members Group

Cabinet Mourad Guellaty

Représentée par Mohamed Jamil GOUIDER

SOMMAIRE

 Le bilan

	1.1 Les actifs	6
	1.2 Les capitaux propres et passifs	7
2.	L'état de résultat	8
3.	L'état de flux de trésorerie	9
4.	Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature	10
5.	Le schéma des soldes intermédiaires de gestion	11
6.	Les notes aux états financiers	12

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>2 014</u>	<u>2013</u>
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles Moins : amortissements	3	834 048 <833 380> 668	833 528 <833 155> 373
Immobilisations corporelles Moins : amortissements	4	80 042 574 <35 030 791> 45 011 783	69 051 516 <33 742 009> 35 309 507
Immobilisations Financières Moins : provisions	5	21 493 816 <652 787> 20 841 029	21 435 465 <615 565> 20 819 900
Total des actifs immobilisés		65 853 480	56 129 780
Autres actifs non courants	6	314 451	-
Total des actifs non courants		66 167 931	56 129 780
Actifs courants			
Stocks Moins : provisions	7	40 476 445 <450 612> 40 025 833	37 740 349 <463 176> 37 277 173
Clients et comptes rattachés		5 307 065	6 692 457
Moins : provisions		5 307 065	6 692 457
Autres actifs courants		5 480 888	5 629 365
Moins : provisions	8	5 480 888	5 629 365
Placements et autres actifs financiers	9	137 334	121 039
Liquidités et équivalents de liquidités	10	4 550 528	7 430 087
Total des actifs courants		55 501 648	57 150 121
Total des actifs		121 669 579	113 279 901

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

(Exprimé en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>NOTES</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		21 000 000	18 000 000
Réserves		36 559 433	36 308 568
Autres capitaux propres		4 711 327	4 765 478
Résultats reportés		7 102 015	7 293 564
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		69 372 775	66 367 610
Résultat de l'exercice		3 617 003	4 070 315
Total des capitaux propres avant affectation	11	72 989 778	70 437 925
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts	12	16 265 598	13 138 537
Provisions	13	1 856 322	2 250 938
Total des passifs non courants		18 121 920	15 389 475
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	23 224 081	22 464 514
Autres passifs courants	15	3 424 385	3 028 841
Concours bancaire et autres passifs financiers	16	3 909 415	1 959 146
Total des passifs courants		30 557 881	27 452 501
Total des passifs		48 679 801	42 841 976
Total des capitaux propres et des passifs		121 669 579	113 279 901

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Revenus		71 954 094	65 062 053
Coût des ventes	Tableau de passage	<62 780 027>	<57 699 514>
Marge brute		9 174 067	7 362 539
Autres produits d'exploitation	17	2 336 124	2 375 089
Frais de distribution	Tableau de passage	<3 293 942>	<3 587 086>
Frais d'administration	и	<2 623 661>	<2 516 959>
Autres charges d'exploitation	и	<2 931 021>	<3 000 827>
Résultat d'exploitation		2 661 567	632 756
Charges financières nettes		<1 421 038>	-
Produits financiers nets		-	155 198
Produits des placements	18	2 594 317	2 917 598
Autres gains ordinaires	19	52 393	372 707
Résultats des activités ordinaires avant impôts		3 887 239	4 078 259
Impôt sur les bénéfices		<270 236>	<7 944>
Résultats des activités ordinaires après impôts		3 617 003	4 070 315
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		3 617 003	4 070 315
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat de l'exercice après modifications comptables		3 617 003	4 070 315

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Exprimé en dinar tunisien)

_X\p\	é en dinar tunis		0042
	NOTES	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		73 982 349	75 264 019
Encaissements reçus des débiteurs divers		793 869	628 188
Sommes versées aux fournisseurs		(62 288 784)	(60 263 998)
Sommes versées au personnel Impôts sur les bénéfices		(9 077 066) (100 275)	(8 779 835) (113 356)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	20	3 310 093	6 735 018
			0.000.0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(12 599 181)	(15 493 831)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		548 503	891 930
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements / cession d'immobilisations financières		-	9 124
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		(25 662)	(19 852)
Flux de trésorerie provenant du prêt ESSALAMA SICAF		-	-
Flux de trésorerie provenant des produits de		2 884 906	2 666 479
placement Charges financières		(113 970)	(218 174)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	21	(9 305 404)	(12 164 324)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(4 009 858)	(5 038 039)
Encaissements provenant des subventions		-	279 520
Remboursement d'emprunts		(3 059 177) 6 590 000	(1 133 135) 7 500 000
Encaissements provenant des emprunts Encaissement suite à l'émission de nouvelles			
actions		3 000 000	6 000 000
Encaissement en plus auprès des actionnaires		-	41 951
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	22	2 520 965	7 650 297
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	23	594 787	712 937
Variation de trésorerie		(2 879 559)	2 933 928
Trésorerie au début de l'exercice		7 430 087	4 496 159
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 550 528	7 430 087
Variation de trésorerie		(2 879 559)	2 933 928

Page | **10**

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par Destination	Montant	Ventilation							
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements & Provisions	Autres charges	Production déstockée			
Coût des ventes	62 780 027	59 021 719	5 854 938	1 355 318	685 812	(4 137 760)			
Frais de distribution	3 293 942		502 709		2 791 233				
Frais d'administration	2 623 661	224 364	1 930 495	87 425	381 377				
Autres charges	2 931 021		828 445	467 457	1 635 119				
Total	71 628 651	59 246 083	9 116 587	1 910 200	5 493 541	(4 137 760)			

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits		Charges		Soldes	2014	2013
Revenus et autres produits d'exploitation Production stockée Production immobilisée	71 954 094 4 137 759 20 463	Déstockage de production	-			
Total	76 112 316	Total	-	Production	76 112 316	77 974 222
Production	76 112 316	Achats consommés	59 112 234	Marge sur coût matières	17 000 082	14 859 772
Marge commerciale Marge sur coût matières Subventions d'exploitation	17 000 082	Autres charges externes	5 069 666			
Produits divers ordinaires Total	75 432 17 075 514	Total	5 069 666	Valeur ajoutée brute	12 005 848	10 378 950
Valeur ajoutée brute		Impôts et taxes Charges de personnel	86 364 9 116 587			
Total	12 005 848	Total	9 202 952	Excèdent brut d'exploitation	2 802 896	1 431 117
Excèdent brut d'exploitation Autres produits ordinaires Produits financiers		Insuffisance brute d'exploitation Autres charges ordinaires Charges financières	440 303 3 910 425			
Transfert et reprise sur charges	1 475 956	Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 957 243			
		Impôt sur le résultat ordinaire	270 236			
Total	10 195 210	Total	6 578 208	Résultat des activités ordinaires	3 617 003	4 070 316
Résultat positif des activités ordinaires Gains extraordinaires	3 617 003	Résultat négatif des activités ordinaires Pertes extraordinaires	-			
Effet positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-			
		Impôt sur élément extraordinaire et modifications comptables	-			
Total	3 617 003	Total	-	Résultat net après modifications comptables	3 617 003	4 070 316

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

(Exprimé en dinar tunisien)

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation, jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite non seulement à l'export mais aussi dans le marché local, après la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS DE L'EXERCICE.

La société a opté pour la présentation de ses états financiers selon le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués selon le dernier coût moyen pondéré mensuel.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

En 2011, l'usine était en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

- * Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture :
- * Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;
- * Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque.

Ces frais sont inscrits directement en charges.

Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le cout d'acquisition desdites participations.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins valus par rapport au cout font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net...

2.5. Evènements postérieurs à la clôture.

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de la société tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt un caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication.

2.6. Contentieux fiscal

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cours d'appel. Cependant, durant l'exercice 2014, la cours d'appel a prononcé à l'encontre de la société un jugement définitif fixant le montant de la taxation d'office à 519 000 TND. Toutefois, la société n'a pas encore reçu le jugement définitif.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Logiciels Brevets licences procédés	426 258 407 790	425 738 407 790
Sous Total	834 048	833 528
Moins amortissements	<833 380>	<833 155>
	668	373

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Matériel de transport Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours	1 552 435 8 989 861 29 282 173 337 246 2 832 304 37 048 555	1 552 435 7 420 942 28 741 662 337 245 2 846 236 28 152 996
Sous Total	80 042 574	69 051 516
Moins amortissements	<35 030 791>	<33 742 009>
	45 011 783	35 309 507

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Valeurs Brutes			Amortissements				Valeurs Nettes au	
	Valeur au 31/12/2013	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur au 31/12/2014	Cumul au 31/12/2013	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice	Cumul au 31/12/2014	31/12/2014
Logiciels	425 738	520	0	426 258	425 738	0	130	425 868	390
Brevets licences procédés	407 790	0	0	407 790	407 417	0	95	407 512	278
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Total des immobilisations incorporelles	833 528	520	0	834 048	833 155	0	225	833 380	668
Terrains	1 552 435	0	0	1 552 435	0	0	0	0	1 552 435
Constructions	7 420 942	1 568 919	0	8 989 861	6 425 204	0	125 432	6 550 636	2 439 225
Installations techniques, matériel et outillage industriel	28 741 661	582 481	41 969	29 282 173	24 711 061	41 969	1 119 872	25 788 964	3 493 209
Matériel de transport	337 246	0	0	337 246	272 522	0	39 142	311 664	25 582
Autres immobilisations corporelles	2 846 235	163 995	177 926	2 832 304	2 333 222	177 926	224 231	2 379 527	452 777
Immobilisations en cours	28 152 996	13 108 163	4 212 604	37 048 555	0	0	0	0	37 048 555
Total des immobilisations corporelles	69 051 515	15 423 558	4 432 499	80 042 574	33 742 009	219 895	1 508 677	35 030 791	45 011 783
Total des immobilisations corporelles & incorporelles	69 885 043	15 424 078	4 432 499	80 876 622	34 575 164	219 895	1 508 902	35 864 171	45 012 451

5. <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES.</u>

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Prêts au personnel Participations* Dépôts et cautionnements	96 625 21 083 819 313 372	80 505 21 083 816 271 144
Sous Total	21 493 816	21 435 465
Moins provisions	- 652 787	-615 565
	20 841 029	20 819 900

Les provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
- ACMG - SOTAC - POULINA GROUP - Société de Ciment de Bizerte - STB - ENNAKL Automobiles	150 000 500 - 65 875 434 901 1 511	150 000 500 201 75 495 388 133 1 236
	652 787	615 565

Le poste titres de participations est détaillé dans le tableau suivant :

	Valeurs	Acquisition	Cession	Valeur	Taux de	Nombre	Coût	Cours		Provisions	
Titres	historiques 2013	2014	2014	historiques 2014	participation	d'actions	d'acquisition moyen	Décembre 2014	31/12/2013	31/12/2014	Variation
ATTIJARI BANK	12 409 429	-	-	12 409 429	3,97%	1 579 303	7,86	23,25	-	-	-
MARHABA BELVEDERE	4 518 200	-	-	4 518 200	11,30%	45 182	100,00	100,00	-	-	-
STE ALKIMIA	1 674 419	-	-	1 674 419	2,67%	51 940	32,24	59,29	-	-	-
STB	735 733	-	-	735 733	0,25%	63 200	11,64	4,76	388 133	434 901	46 768
ESSALAMA SICAF	697 000	-	-	697 000	8,71%	69 700	10,00	10,00	-	-	-
A.C.M.G	150 000	-	-	150 000	6,00%	15 000	10,00	10,00	150 000	150 000	-
FOIRE DE GABES	10 000	-	-	10 000	0,91%	200	50,00	50,00	-	-	-
BANQUE DE SOLIDARITE	10 000	-	-	10 000	0,03%	1 000	10,00	10,00	-	-	-
SOTAC	500	-	-	500	0,02%	5	100,00	100,00	500	500	-
STE DE STOCKAGE PETRELIERS *	500 000		-	500 000	27,78%	5 000	100,00	100,00	-	-	-
POULINA HOLDING	8 860	-	-	8 860	0,00%	1 607	5,51	5,56	201	-	-201
SOTRAPIL	196 007	3,31	-	196 010	0,61%	22 910	8,56	8,57	-	-	-
FCP MAXULA CROISSANCE	2 608	-	-	2 608	0,26%	26	100,31	100,31	-	-	
CIMENTS DE BIZERTE	149 478	-	-	149 478	0,03%	13 000	11,50	6,43	75 495	65 875	- 9 620
ENNAKL	21 582	-	-	21 582	0,01%	2 017	10,70	9,95	1 236	1 511	275
TOTAL	21 083 816	3,31	0	21 083 819					615 565	652 787	37 222

6. <u>AUTRES ACTIFS NON COURANTS.</u>

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
CHARGES A REPARTIR UNITE H2SO4	314 451	-
	314 451	-

7. STOCKS.

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Matières premières Matières consommables Emballages commerciaux Produits finis Produits en cours	11 189 441 2 696 086 981 927 25 586 523 22 469	12 989 123 2 562 928 739 534 21 484 764
	40 476 445	37 740 349
Moins provisions pour dépréciation *	(450 612)	(463 176)
	40 025 832	37 277 173

* Les provisions se détaillent comme suit :

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Provision pour dépréciation de produit fini AIF3 Provision pour dépréciation de matière première Provision pour dépréciation des pièces de rechange	145 175 1 161 304 277	151 276 1 161 310 739
	450 612	463 176

8. <u>AUTRES ACTIFS COURANTS.</u>

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Débiteurs divers Compte d'attente actif Etat Fournisseurs, avances sur commandes Charges comptabilisées d'avance Personnel, avances et acomptes Produits à recevoir	50 864 152 5 297 055 83 518 24 899 19 250	7 782 183 5 200 212 89 417 7 363 14 500 304 759
Emballages à rendre Sous Total Moins : provisions	5 149 5 480 888 - 5 480 888	5 149 5 629 365 - 5 629 365

9. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Prêt au personnel	137 334	121 039
	137 334	121 039

10. <u>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.</u>

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Certificats de dépôts Banques (DT) Banques (devises) Caisses	2 000 000 1 036 228 1 508 866 5 434	5 000 000 615 877 1 810 631 3 579
	4 550 528	7 430 087

11. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 31/12/2014 s'élèvent à 72 989 778 dinars contre 70 437 925 dinars au 31/12/2013 soit une hausse de 2 551 853 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2014 se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves Légales	Réserves facultatives	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total des capitaux propres avant affectation
Situation au 31 Décembre 2013	18 000 000	1 549 135	34 759 433	4 765 477	7 293 565	4 070 315		70 437 925
Modifications comptables 2013	-	-		-	-	-	-	-
Soldes après modifications comptables	18 000 000	1 549 135	34 759 433	4 765 477	7 293 565	4 070 315	-	70 437 925
Augmentation de capital souscrite appelée versée en 2014	3 000 000							3 000 000
Augmentation de capitale souscrite non appelée	-							-
Actionnaires capital non appelé	-							-
Dividendes & autres distributions	-	-		-	-	- 4 011 000	-	- 4 011 000
Affectation en réserves Légales	-	250 865		-	-	- 250 865	-	-
Affectation en réserves facultatives			-					-
Affectation en résultats reportés					- 191 550	191 550		-
Obtention de subventions d'investissement	-	-		-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-		- 54 150	-	-	-	- 54 150
Résultat de l'exercice 2014	-	-		-	-	3 617 003	-	3 617 003
Modifications comptables 2014	-	-		-	-	-	-	-
Situation au 31 Décembre 2014	21 000 000	1 800 000	34 759 433	4 711 327	7 102 015	3 617 003	-	72 989 778

12. EMPRUNTS.

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
EMPRUNT ATTIJARI BANK EMPRUNT BANQUE DE TUNISIE EMPRUNT BIAT	2 300 000 10 990 598 2 975 000	3 300 000 7 838 537 2 000 000
	16 265 598	13 138 537

13. PROVISIONS.

Les provisions s'analysent comme suit :		<u>2014</u>	<u>2013</u>
Provisions litiges pollution Provisions pour contentieux fiscal Provision pour indemnité de départ à la retraite Provision pour risque sur achat oléum	(a) (b) (c) (d)	332 762 519 237 1 004 324	336 615 519 236 1 211 860 183 227
		1 856 322	2 250 938

- (a) Ces provisions sont constituées dans le but de couvrir les risques de dédommagement des citoyens de la zone industrielle ayant subi un préjudice à cause de la pollution.
- (b) Cette provision se rapporte à un litige opposant la société à l'administration fiscale suite à une vérification fiscale approfondie effectuée par les services de contrôle au cours de l'exercice 2000.
- (c) A partir de 2009, la société a opté pour la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour les indemnités à supporter dans les dix années à venir. Jusqu'au 31/12/2012, la société a constaté une dotation annuelle forfaitaire de 100 000 dinars au titre de cette provision. En 2012, la société a mis en place un procédé de détermination exacte de cette provision.
- (d) Cette provision a été constituée dans le but de couvrir les risques de retard de paiement des factures du groupe chimique. Cette provision a été reprise en 2014.

14. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Fournisseurs d'exploitation locaux Fournisseurs d'exploitation étrangers Fournisseurs d'immobilisations locaux Fournisseurs d'immobilisations étrangers Fournisseurs factures non parvenues Fournisseurs, retenues de garantie	1 886 510 12 581 832 332 341 1 043 522 6 624 969 754 906	1 483 493 12 013 344 217 710 174 920 8 009 088 565 959
	23 224 080	22 464 514

15. <u>AUTRES PASSIFS COURANTS.</u>

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Personnel et comptes rattachés Etat et collectivités publiques Produits constatés d'avance Actionnaires dividendes à payer CNSS et organismes sociaux Créditeurs divers	1 586 884 603 365 141 928 3 655 737 180 351 373	1 605 421 286 583 133 341 2 839 704 494 296 163
	3 424 385	3 028 841

16. <u>CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.</u>

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Echéance à moins d'un an sur emprunt ATTIJARI BANK Intérêts courus non échus sur emprunt ATTIJARI BANK Echéance à moins d'un an sur emprunt BANQUE DE TUNISIE Echéance à moins d'un an sur emprunt BIAT Crédit de préfinancement export	1 000 000 43 368 1 782 267 525 000 558 780	1 000 000 47 682 911 464
	3 909 415	1 959 146

17. <u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.</u>

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Revenus loyers	496 708	475 721
Production immobilisée	20 463	58 464
Transfert de charges sur immobilisations	524 259	-
Remboursements divers	113 304	66 194
Cessions diverses	600	375
Autres produits sur chargement et déchargement	129 444	32 134
Jeton de présence	4 625	6 125
Reprise de provision pour affaire pollution	233 074	733 726
Reprise de provisions sur :		
- Produit fini AIF3	87 849	44 231
- Stock matière première	183 227	125 176
- Stock pièces de rechange	6 462	295
Reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite	297 866	88 598
Reprise de provision pour risque congés payés	94 926	-
Reprise de provision pour risque fiscal prescrit	_	67 517
Quote-part des subventions inscrites au résultat de l'exercice	54 150	55 301
Produits liés à une modification comptable	89 168	621 232
	2 336 124	2 375 089

18. PRODUITS DES PLACEMENTS.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Placements Dividendes Produits sur prêts accordés au personnel	81 324 2 510 474 2 520	186 783 2 728 382 2 433
	2 594 317	2 917 598

19. <u>AUTRES GAINS ORDINAIRES.</u>

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Plus-value sur cession de valeurs mobilières Intérêts créditeurs des comptes courants Annulation de provision pour dette fournisseur Autres	34 18 217 - 34 142	9 184 21 205 267 729 74 589
	52 393	372 707

20. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 31/12/13 à 3 310 093 DT résulte de :

1) Encaissements :	74 776 218
 encaissements auprès des clients encaissement reçu des débiteurs divers (location immeubles) encaissement reçu des débiteurs divers (autres) 	73 982 349 503 454 290 415
2) Décaissements :	- 71 466 125
- décaissements d'exploitation	-71 466 125

21. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élèvent à (9 305 404) DT au 31/12/2014. Ce montant correspond au solde des encaissements et décaissements se rapportant aux activités d'investissements au cours de l'exercice et se détaille comme suit :

1) Encaissements	3 622 247
 remboursement des prêts accordés au personnel produits des placements produits des participations dividendes reçus revenus des comptes courants produits des jetons de présence reçus encaissement provenant de la cession d'immobilisations 	188 838 80 499 2 781 565 18 217 4 625 548 503
2) Décaissements	-12 927 651
 acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles prêts accordés au personnel frais de banque 	-12 599 181 - 214 500 - 113 970

22. FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à 2 520 965 DT au 31/12/2014 et ce détaillent comme suit :

1) Encaissements	9 590 000
- encaissement emprunt BIAT - encaissement emprunt BANQUE DE TUNISIE - encaissement emprunt ATTIJARI BANK - échéance à moins un an prêt BANQUE DE TUNISIE - émission nouvelles actions	1 500 000 5 084 253 2 000 000 5 747 3 000 000
2) Décaissements	- 7 069 035
 dividendes payés intérêts sur emprunt BANQUE DE TUNISIE intérêts sur emprunt ATTIJARI BANK intérêts sur emprunt BIAT intérêts couru sur financement reclassement échéance à moins d'un an sur emprunt BANQUE DE TUNISIE reclassement échéance à moins d'un an sur emprunt ATTIJARI BANK 	- 4 009 858 - 646 882 - 176 483 - 126 829 - 47 682 -1 061 301 - 1 000 000

23. <u>INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES</u>

La fluctuation des cours des devises au cours de l'exercice 2014 a engendré des gains de change sur les comptes bancaires de 594 787 DT.

24. LES PARTIES LIEES:

Les parties liées se présentent à la date du 31 décembre 2014 comme suit :

LIBELLE	NBRE ACTIONS	POURCENTAGE
ARMICO	560 000	26,667%
STE MARHABA INTERNATIONAL	389 355	18,526%
STE MARHABA BEACH	361 528	17,215%
SOHOTO HOTEL SALEM	101 360	4,827%
TOUR KHALAF	94 356	4,494%
COMPTOIRE NATIONALE DU PLASTIQUE	58 845	2,803%
MARHABA	23 355	1,111%
DRISS HICHEM	20 584	0,980%
MARHABA PALACE	7 483	0,356%
ESSALAMA SICAF	5 508	0,262%
DRISS M'HAMMED	348	0,016%
DRISS M'HAMMED BEN HICHEM	70	0,003%
LAKHDAR TLILI	35	0,002%
TIJANI BEN HMIDA CHELLI	35	0,002%

Par ailleurs, hormis les jetons de présence accordés et les dividendes distribués, la société a réalisé au courant de l'exercice 2014, avec les parties liées, les opérations suivantes :

 Perception de dividendes distribués par la société ESSALAMA SICAV pour un montant de 48 790 dinars

25. ENGAGEMENTS.

Engagements de financement reçus

Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a conclu deux engagements à moyen terme détaillés comme suit :

- Un crédit accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars et dont le contrat a été signé le 28 décembre 2011. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce et un taux d'intérêt égal à TMM+1%. Le montant non encore débloqué de cet emprunt s'élève à 1 160 000 dinars au 31/12/2014;
- Un crédit de 10 000 000 dinars accordé par la BIAT, remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce. Le montant non encore débloqué de cet emprunt s'élève à 6 500 000 dinars au 31/12/2014.

Ces deux engagements sont couverts par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et le nantissement du matériel à acquérir.

26. STATUT FISCAL.

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. La société a bénéficié de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013.

Les bénéfices provenant de l'export réalisés à partir du 1^{er} Janvier 2014 sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%.

Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%.